

# BULLETIN MUNICIPAL DE TANNAY

## 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Mairie : ☎ 03.86.29.84.53

✉ [mairie-tannay@wanadoo.fr](mailto:mairie-tannay@wanadoo.fr)

Site internet : <https://tannay58.com>



### Le Mot du Maire

*Le recensement est désormais terminé, et même si les chiffres ne sont pas définitivement arrêtés, nous serons probablement au-dessus de 500 habitants. Ce chiffre est très important pour la commune puisqu'il conditionne les dotations financières de l'Etat, le nombre de Conseillers Municipaux (de 15 à 11 membres), les équipements collectifs, ....*

*Ce recensement s'est globalement bien passé et je remercie à nouveau Mmes Sylvie GRESLE et Catherine TRIBOTE pour avoir mené à bien cette mission. Je regrette toutefois quelques personnes réfractaires qui ont compliqué leur tâche.*

*A noter que les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.*

*Le conseil municipal a décidé de modifier les horaires d'accueil téléphonique et physique de la Mairie à compter du 2 avril 2024 : **le secrétariat sera désormais fermé les lundis, mercredis et vendredis après-midi.** Ainsi, cette solution permet d'assurer un service aux administrés, mais aussi de garantir du temps pour les tâches administratives de plus en plus lourdes.*

*Je rappelle que tout désordre concernant des problèmes d'eau ou d'ordures ménagères ne relève pas de la Mairie. Ces troubles sont de la compétence du SIAEP CHARLES CHAIGNEAU pour l'eau et de la Communauté de Communes TANNAY-BRINON-CORBIGNY pour les ordures ménagères. Vous trouverez en fin de ce bulletin les numéros de téléphone utiles et nécessaires.*

*La fibre est maintenant disponible pour la presque totalité du bourg ; afin de connaître votre éligibilité rendez-vous sur [maconnexioninternet.com](http://maconnexioninternet.com)*

*J'ai le plaisir de vous annoncer la refonte totale du site internet de la Mairie et je vous invite à le découvrir sur [tannay58.com](http://tannay58.com)*

*Le printemps revient et je pense que chacun d'entre nous se réjouit de pouvoir profiter à nouveau de nos jardins et de notre belle campagne.*

**Le Maire,  
Philippe NOLOT**

# La Vie Pratique



## Point Travaux

### Aire de Jeux à côté du city-stade

Différents jeux (toboggans, bascule, jeu à ressort, bac à sable) ont été installés vers le city-stade. Cette aire de jeux est accessible à tous les enfants de 2 à 11 ans sous la surveillance de leurs parents ou accompagnateurs majeurs. Le coût de ces équipements et de cette installation a été réalisée par l'entreprise JTP de Chitry les Mines (58) s'élève à 4472,40 € TTC.



### Réfection du préau de l'école maternelle

Afin de garantir la sécurité des enfants à l'école maternelle, la réfection de la toiture du préau a été entièrement rénovée par le retrait des tôles en fibrociment, par la pose de nouvelles pannes et l'installation de la nouvelle couverture en bacacier laqué par l'entreprise PERRIN de Fourchambault (58).

Ces travaux s'élèvent à 27 012,62 € TTC pour lesquels nous avons bénéficié d'une subvention DETR (50% du HT) soit 10 968 €.





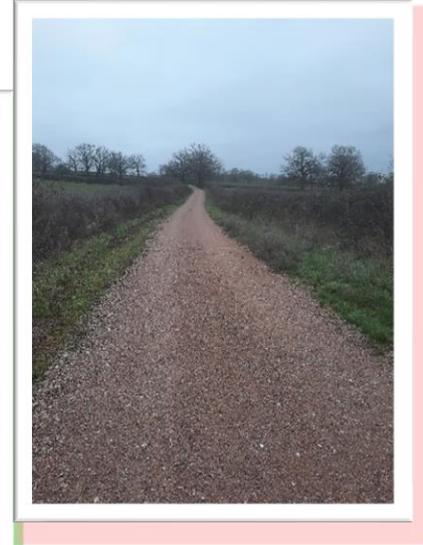
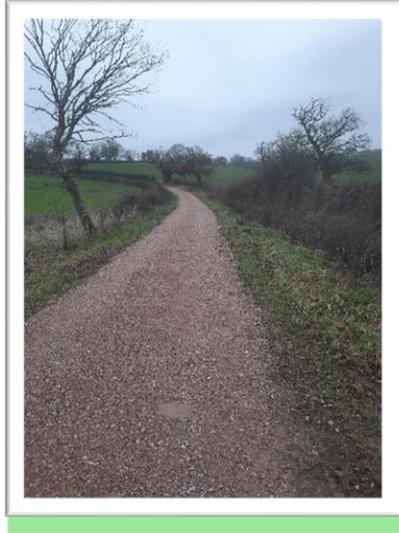
## Remise aux normes électriques bâtiments scolaires

Pour répondre aux nouvelles normes électriques, l'entreprise PIEUX Patrice a réalisé des travaux à l'école maternelle et primaire et son coût s'élève à 1805,29 € TTC.



## Réfection du chemin de Pignol

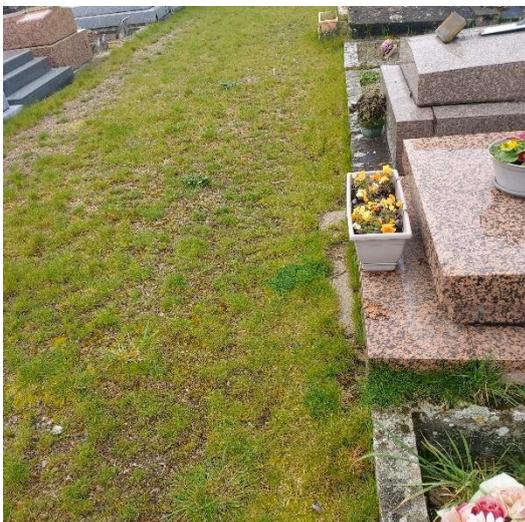
Le chemin de Pignol a été remis en état par un empierrement compacté et des glissières ont été installées pour pallier aux problèmes récurrents dans ce secteur dû aux ruissellements des eaux lors de fortes intempéries. L'entreprise JTP de Chitry les Mines (58) a effectué ces travaux pour un coût de 9136,20 € TTC.



## **Cimetière**

Suite à l'engazonnement du cimetière, **il est désormais interdit d'installer les pots de fleurs dans l'allée**. Il faut **impérativement les poser sur le monument funéraire** afin de faciliter le travail des agents communaux lors de l'entretien et d'éviter d'abîmer la pelouse nouvellement semée. Comptant sur votre compréhension.

### Installation correcte



### Installation interdite



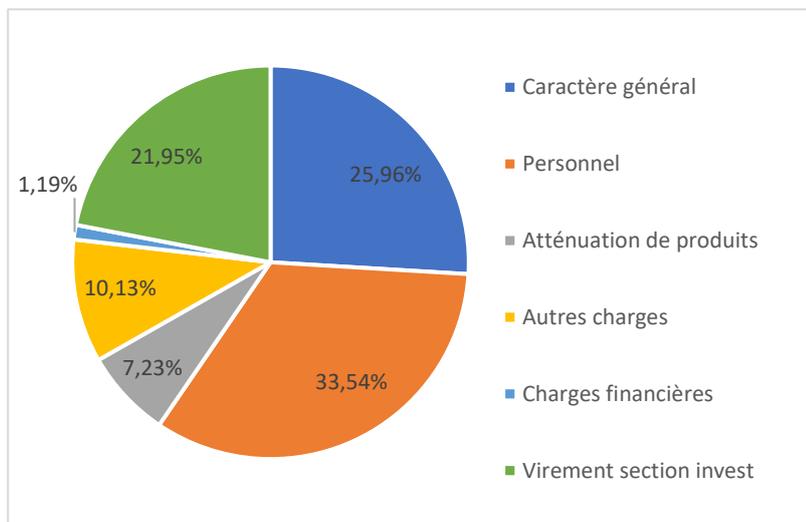
# BUDGET COMMUNAL 2024



## En fonctionnement :

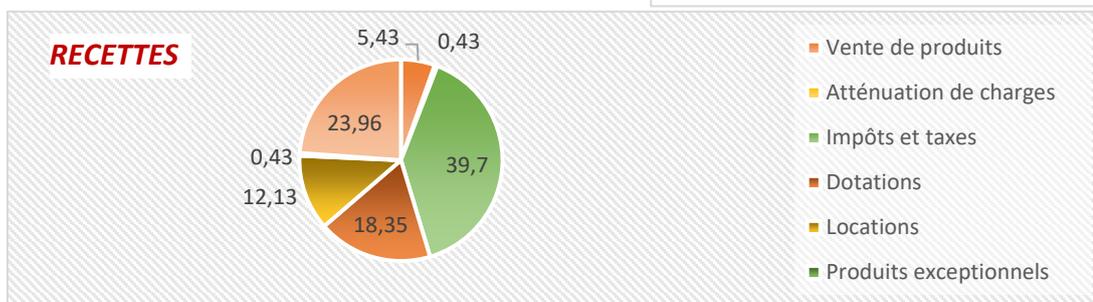
### Dépenses : 1 090 154,14 €

Caractère général	282 950 €	25,96 %
Personnel	365 620 €	33,54 %
Atténuation de produits	78 845 €	7,23 %
Autres charges	110 413 €	10,13 %
Charges financières	13 000 €	1,19 %
Virement section invest	239 326,14 €	21,95 %



### Recettes : 1 172 391,67 €

Vente de produits	63 660 €	5,43 %
Atténuation de charges	5 000 €	0,43 %
Impôts et taxes	465 446 €	39,70 %
Dotations	215 209 €	18,35 %
Locations	142 200 €	12,13 %
Excédent fonctionnement	280 876,67 €	23,96 %



## En Investissement : Dépenses et Recettes s'équilibrent à 2 488 145,35 €.

Les principales opérations financées sont :

- Remise aux normes électricité et clôture Gendarmerie :	71 982,87 €	
- Création route forestière	122 000 €	
- Toiture préau Ecole Maternelle	26 324 €	Restes à réaliser
- Réfection chemin de Pignol	9 137 €	
- Refonte du site internet	2 240 €	
- Aire de jeux	3 030 €	
- Réfection rue de l'Eglise	6 923 €	
- Aménagement entrée Parc Lallier	29 760 €	
- Panneaux de signalisation + miroirs	3 873 €	Nouveaux projets
- Chemin piéton RD 119 -34	246 557 €	
- Restauration cloches Eglise	1 870 000 €	

Ces opérations sont subventionnées à hauteur de 1 545 474 €.

Le remboursement de l'emprunt en capital s'élève à 40 000 € . L'autofinancement s'élève à 56 289,98 €.

### Taxes directes locales :

Pour 2024, le taux des taxes directes locales reste inchangé.

Taxe foncière bâtie	:	39,30
Taxe foncière non bâtie	:	44,17
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	:	20,88

Produit fiscal attendu : 368 446 €





## PROMENADE DOMINICALE SUR LE MARCHE TANNAYSIEN

### Poissonnier « La Maison Mer »



Alexis Boisse alias "La Maison Mer" se fera une joie de venir tous les 15 jours pour proposer un stand de poissonnerie. Ce passionné des produits de la mer exerce depuis 6 ans ce métier avec une année de pratique sur les marchés. J'ai appris le métier chez un petit artisan, installé à côté de Vichy. J'ai continué ensuite à la poissonnerie d'Intermarché, à Decize." Sur ses étals, une petite gamme de poissons frais ainsi que des plats cuisinés et des spécialités comme du boudin et des terrines au saumon.

Cet artisan poissonnier est également traiteur ambulant et proposera quelques événements comme bar à huîtres !!!  
**Pour toute commande, vous pouvez le contacter au 06 89 26 09 78 ou [maisonmer.58@gmail.com](mailto:maisonmer.58@gmail.com)**  
Facebook La Maison Mer. Bon régal à toutes et tous !!!



### Chèques déplacements

La communauté de communes Tannay Brinon Corbigny finance des chèquiers déplacements pour permettre aux administrés dépourvus de véhicules de transport de se déplacer dans les 58 communes composant le territoire intercommunal pour faire des courses, des démarches administratives, pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou la recherche d'emploi et la visite de proches hospitalisés.

#### Comment ça marche ?

L'administré vient en Mairie pour faire une demande, la fiche d'inscription chèque est transmise avec les pièces justificatives à la Maison du Pays à Corbigny. Le chéquier nominatif sera envoyé sitôt la demande validée et ensuite l'administré en fera bon usage selon ses besoins.

Le chéquier est composé de 30 chèques de 5 € valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. 70 % maximum de la course sont pris en charge, le bénéficiaire aura un reste à charge de 30 %.

#### POUR QUI ?

Ne pas être imposable ou être imposable de 300€ maximum

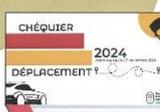
1 chéquier par foyer

#### OÙ DEMANDER ?

Dans votre mairie      A la Maison de Pays

*Vous devrez fournir votre dernier avis d'imposition et un justificatif de domicile*

#### COMMENT ÇA MARCHE ?



1 chéquier de 30 chèques de 5€ valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours

#### 70% maximum de la course pris en charge

*le bénéficiaire devra s'acquitter des 30% restants ainsi que de l'appoint*

#### POUR ALLER OÙ ?

- rendez-vous médicaux,
- recherche d'emploi,
- courses,
- démarches administratives,
- visites à des proches hospitalisés ou médicalisés.

Les déplacements doivent avoir lieu dans les 58 communes de la Communauté de Communes pour les courses et démarches administratives



#### AVEC QUEL TAXI ?

<b>CORBIGNY</b>	
• Perret Patrice	03 86 20 18 46 09 65 00 04 07
• Taxi Brouart	03 86 22 82 69 06 84 54 60 59
• Ambulances Calys	03 86 20 08 76
<b>CHAMPLIN</b>	
• Taxi Bories	03 86 22 39 01
<b>GUIPY</b>	
• Guipytaxi	03 86 29 00 68
<b>HÉRY</b>	
• Boullé André	06 80 65 33 04 03 86 29 00 12
<b>MHÈRE</b>	
• Taxi Dany	03 86 22 77 26
<b>TANNAY</b>	
• Riost Lionel	03 86 29 34 34
• Ambulance Jacson	03 86 29 34 34

## Site internet : [www.tannay58.com](http://www.tannay58.com)



Le nouveau site internet de la Mairie, **tannay58.com**, est en ligne depuis début mars.

Il nous a fallu le modifier, car l'ancien, âgé de plus de 10 ans, était devenu obsolète et difficile à mettre à jour. Les technologies de l'époque n'étant plus adaptées à celles d'aujourd'hui.

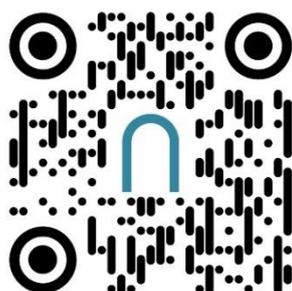
Le site est consultable depuis un ordinateur, une tablette et désormais depuis un smartphone.

Cette nouvelle « vitrine » de TANNAY a été réalisée par NiverNET et c'est avec patience, écoute et compétence que Laurent BERTA (qui fait également du développement informatique) a su donner un certain modernisme à notre site. Qu'il soit ici vivement remercié. Nous associons à nos remerciements Bernard COUGNOT, d'ASNOIS, pour avoir mis à notre disposition ses superbes clichés de drone.

N'hésitez pas à visiter ce nouveau site. Nous nous efforçons de le tenir à jour en y faisant paraître les manifestations à venir, les informations communales, les comptes-rendus des conseils municipaux, le bulletin... Vous y trouverez en autres, des liens vers d'autres adresses (Communauté de Communes TANNAY-BRINON-CORBIGNY, Conseil départemental) et des liens pour vos démarches administratives (carte d'identité, demande d'autorisation de travaux, de permis de construire, etc.).

Nous avons un outil statistique afin de suivre les consultations pour mieux adapter le contenu. Nous vous donnerons de temps en temps quelques chiffres qui nous paraissent intéressants.

**niverNET**  
Sites web & édition



**Laurent BERTA**

[lberta@nivernet.fr](mailto:lberta@nivernet.fr)

06 69 50 87 89

[www.nivernet.fr](http://www.nivernet.fr)

## Verger conservatoire : quelques nouvelles !



Depuis maintenant trois ans, nous vous donnons régulièrement des nouvelles de notre verger. Il nous semblait bon de le faire vivre un peu en organisant une première rencontre sur le thème du greffage et de la taille de formation fruitières.

Cette démonstration a été réalisée le dimanche 11 février après-midi sous une légère pluie bien fraîche qui n'a pas arrêté la vingtaine de participants. Nous avons eu le plaisir d'accueillir la pépinière « Les rameaux fruitiers de Dornecy » qui nous a fait passer une après-midi très instructive sur les différentes greffes pratiquées sur les arbres fruitiers avec leurs avantages et inconvénients, et surtout les aspects techniques et sanitaires pour une bonne réussite de la greffe. Ensuite, nous avons abordé la taille de formation. Celle-ci doit être effectuée pendant les quatre premières années qui suivent la plantation.

Ces instructions ont permis de beaux échanges entre les différentes personnes venues de Tannay, mais aussi des villages voisins. L'après-midi s'est terminée autour d'un verre de l'amitié bien sûr à base de jus de pomme en espérant un jour vous faire goûter la production Tannaysienne. La municipalité remercie les participants et plus particulièrement la pépinière « Les rameaux fruitiers » pour leurs professionnalismes. N'hésitez pas à aller les rencontrer à Dornecy, ils vous donneront de bons conseils.

### La Pépinière Les Rameaux fruitiers

3 Route de Lormes

58530 DORNECY

Tél : 07.45.39.13.80

<https://les-rameaux-fruitiers.fr>



# Camp Militaire

Fin février, certains tannaysiens ont cru qu'un nouveau film se tournait dans leur village en voyant des camions de l'armée sur la place de l'église ; Eh bien non. La commune, comme beaucoup d'autres, signataire d'un partenariat avec l'armée recevait bien des militaires du 26 au 29 février (après La Maison Dieu et Varzy).



L'objectif de ces visites de militaires de l'armée française est tout simplement d'exécuter des manœuvres en terrain inconnu et d'avoir une certaine visibilité auprès de la population.

La 6ème batterie du 61ème régiment d'artillerie situé près de Chaumont a son parrain qui habite Nevers ! C'est donc bien naturellement qu'elle soit venue dans la Nièvre.

Le 61ème régiment d'artillerie, régiment d'élites, s'est distingué pendant la 1ère guerre mondiale (14-18), de là est venu le surnom de ses hommes : « les diables noirs » surnom donné par leurs adversaires tant étaient précis le tir de leurs canons. Le régiment a obtenu durant cette période 14 citations à l'ordre de l'armée et de la nation, c'est le seul régiment à arborer la fourragère rouge aux couleurs de la Légion d'honneur. La spécialité actuelle du régiment est de travailler avec les drones et a intégré l'école des drones de l'armée de terre.

Ces militaires ont été hébergés à la salle des fêtes et ont utilisé les douches du terrain de foot, ils nous ont dit avoir apprécié la qualité de l'accueil à Tannay. Un moment de convivialité a été organisé où ils ont aussi apprécié les produits locaux et sont repartis avec quelques « munitions ».



## LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

**OBJECTIF CITOYEN**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr  
Publique "Jeunes et JAPD"

SGA

# Carnaval à l'École

Mardi 13 février

Les élèves de l'école ont fêté Mardi Gras.

Tout le monde s'est mis à la cuisine, le matin pour confectionner des crêpes.

L'après-midi, tous se sont déguisés pour danser et s'amuser dans la cour de l'école puis pour déguster toutes les crêpes qu'ils avaient faites.

Tout le monde s'est bien amusé par cette belle journée.



Les bénévoles qui s'occupent de l'accueil de pèlerins à Tannay sont venus remettre aux enfants de l'école du matériel de sport et des puzzles.



Les élèves ont découvert ce que sont les pèlerins et pourquoi ces marcheurs peuvent s'arrêter à Tannay.



Des ballons, des cerceaux, des buts pour jouer au foot.

Des haies, des cordes à sauter, des chasubles, des plots.

Les élèves et leurs enseignantes les en remercient vivement.



## Assemblée Générale du Club Générations Mouvement de Tannay

Le Club de Tannay a fait son Assemblée Générale ce mardi 16 Janvier 2024. à la Salle des Fêtes de la Mairie de Tannay. Sur les 75 inscrits, l'Assemblée a réuni 43 adhérents et 15 adhérents avaient produit un pouvoir à différents membres du Club.

Le nombre de voix exprimées sont donc au nombre de 58.

Le quorum étant atteint les votes ont pu commencer.

Il n'y avait qu'une seule liste, et donc la totalité de la liste a été élue

Le Conseil compte désormais 18 Conseillers, **soit 4 de plus** qu'en 2023.

Les statuts de l'Association prévoient un Conseil d'Administration qui comportait de 3 à 21 conseillers.

Le nombre de Conseillers qui est en forte progression, montre un grand intérêt participer à la gestion d'une Association qui propose des activités de plus en plus nombreuses et attractives.

Le Président Maurice LEYGLENE, dans son discours d'introduction a abordé les points suivants :

- Le prix de la cotisation 2025 qui augmentera d'1€ soit 26,00€  
Cette augmentation a été votée en 2023, afin de prendre en compte une augmentation de 3€ du prix de la carte vendue par la Fédération de la Nièvre pour cette année 2024.
- La dénomination du Club « les heures d'automne » crée en 1970 disparaîtra définitivement en 2024 au profit de Générations Mouvement Club de Tannay
- Le paiement par CB sécurisé a été proposé pour la première fois et nous avons enregistré 14 paiements par ce mode qui permet une gestion moins lourde que les paiements par chèque ou en liquide.
- En 2024, le Club innovera dans l'organisation le dimanche après-midi 21 Avril avec un spectacle d'une comédie Théâtrale et Musicale à la Salle des Fêtes de la Mairie de Tannay.
- Le rapport financier développé par le Trésorier Claude Berton pointe :
  - o l'équilibre entre les dépenses et les entrées toute au long de l'année,
  - o des frais de fonctionnements identiques au bilan 2022,
  - o des subventions un peu plus conséquentes qu'en 2023,

### Le bilan 2023 du Club de Tannay est positif de 364€

Le rapport moral proposé par le Secrétaire Phillipe Marchais rappelle les différentes activités réalisées en 2023 et l'on constate une participation importante des adhérents à chaque manifestation.

Les repas proposés dans des Auberges des environs Auberge de Oulon au Printemps et Auberge de Courcelles à l'Automne ont permis de réunir à chaque fois le nombre maximum de convives que peuvent contenir les salles.

La chute des adhérents constatée après le COVID semble s'inverser en 2024 par l'arrivée de plusieurs nouveaux adhérents.

Ensuite, nous avons procédé aux votes, puis au dépouillement avant déguster quelques bonnes galettes en récompensant les 12 Reines ou Rois qui ont découvert les fèves.

Le Conseil élu s'est réuni pour élire le Bureau qui présidera aux destinées du Club en 2024 :

- **Le Président : Maurice LEYGLENE est réélu,**
- **Les Vice-Présidents : Christian Ferrier et Alain Cacheux sont réélus,**
- **Le Trésorier : Claude Berton est réélu,**
- **La Trésorière suppléante : Yvonne Marchais est réélue,**
- **Le Secrétaire : Philippe Marchais est réélu,**
- **La Trésorière Suppléante : Martine Notari est nouvellement élue,**

Le résultat de cette réunion a été communiqué aux adhérents présents.

Merci aux adhérents participants venus aussi nombreux que les années précédentes malgré un temps plutôt frais.

Le nouveau Conseil.

## **Le tarot est de retour !**

### **au Club Générations Mouvement de Tannay**



Il y a une petite dizaine d'années, le Club « des Heures d'Automne de Tannay » comptait sur une à deux tables de tarot les mardis après-midi en plus de la belote et scrabble.

Puis, par manque de joueur, cette activité s'est éteinte. Malgré la demande de quelques joueurs potentiels, le Club Générations Mouvement de Tannay ne pouvait pas assurer au moins, une table chaque mardi.

L'arrivée d'une dizaine d'adhérents, issus du Club Générations Mouvement de Pazy a permis mardi 30 Janvier de reprendre cette activité.

Avis aux amateurs nombreux, non-adhérents de l'Association qui ont souvent indiqué au Président, leur souhait de venir régulièrement les mardis après-midi pour jouer au tarot.

Tous les volontaires seront les bienvenus.



**Près de 300 crêpes dégustées.**

Comme chaque année, le Club Générations Mouvement de Tannay a organisé sa journée crêpes ce mardi 06 février.

Dès 10 heures du matin, deux adhérents du Club volontaires Lucette et Philippe ont réalisé près de 300 crêpes pour le régal de la soixantaine d'adhérents présents.

Merci à eux pour les 6 heures de travail d'affilée qu'ils ont produit (fabrication et nettoyage).

Merci également aux Membres du Conseil qui ont assuré le service boissons et crêpes tout au long de l'après-midi. Il est rassurant de compter sur des Membres qui se mettent au service de nos adhérents pour la réussite de chaque manifestation.

Le Groupe « Danse Passion » de Lormes a proposé une animation de danses en ligne qui a ravi l'assistance qui a pu participer avec les danseuses et danseurs.

Une exposition picturale d'une artiste locale et un stand Groupama ont complété cet après-midi festif. Rendez-vous en Février 2025 pour un autre après-midi crêpes.



## Club d'entraide informatique

Lors de la dernière séance du vendredi 15 décembre 2023 de l'Atelier Numérique Ordinateurs, Tablettes et Smartphones, notre formateur avait proposé la création d'un Club Numérique.

Cette proposition avait recueilli l'adhésion positive de tous les participants.

Aussi, nous vous proposons la programmation du Club d'entraide informatique qui se déroulera tous les derniers vendredis de chaque mois dans la Salle Informatique de la Mairie de Tannay (hors vacances scolaires).

**Il s'adresse à tous quel que soit le niveau.**

La première séance aura lieu le vendredi 29 mars 2023.  
(14h30 – 17h)

Elle sera animée par Laurent Couturaud et Yvon Gouin qui a bien voulu participer pour apporter ses « connaissances informatiques en binôme ».

L'objectif du Club d'entraide informatique est de :

- Susciter de l'entraide et partager des connaissances informatiques,
- Répondre à des besoins particuliers ou problèmes techniques.

### Programme des prochaines séances :

**29 Mars – 26 Avril – 31 Mai – 26 Juin**



## Les prochaines manifestations du club Génération Mouvement de TANNAY

Dictée du Club

Dictée de la Fédération (départementale St Amand)

Concours de belote (Mairie de Tannay)

Comédie musicale

Montbard (Twist à St Tropez)

Dictée de la Fédération (régionale Augy 89)

Voyage Fédération (Baléares)

Dictée du Club

Belote (Secteur Montsauche les Sétons)

Guinguette (Etang de Courcelles)

Fête Champêtre (Montapas étang de la Chênaie)

Dictée du Club

Fermeture du Club

Lundi 08 avril

Lundi 22 avril

Samedi 20 avril

Dimanche 21 avril

Jeudi 02 mai

Lundi 07 mai

30 mai au 05 juin

Lundi 03 juin

Jeudi 18 juin

Mercredi 19 juin

Mercredi 26 juin

Lundi 1er juillet

Mardi 02 juillet



## Equipe de Foot Féminine

Félicitations à nos féminines, en entente avec Clamecy, puisqu'elles remportent le tournoi de futsal de la Nièvre pour cette première saison !!! Elles ont par la suite brillamment participé aux épreuves régionales.

En coupe de la Nièvre, elles ont écarté Pouilly 4-0 alors qu'en championnat, avec quelques matchs reportés, elles restent sur une victoire et un nul. La perspective d'une belle troisième place est un objectif dans les cordes de nos sportives.



## Equipe de seniors masculine

Le 08 juin prochain se déroulera au stade municipal entre les joueurs actuels (photo PJ) et les Joueurs d'il y a 20 ans !!! Les infos sur l'horaire seront données sur Panneau Pocket...à suivre.

Les résultats de l'équipe seniors masculine sont satisfaisants dans cette poule élite de la quatrième division de district. Après des débuts poussifs, la JS Tannay, avec deux nuls face à Varzy puis à Sauvigny-les-Bois, a connu sa première victoire 3-0 face à Chaulgnes dans un match abouti.



**Il y a 20 ans**



**Celle d'aujourd'hui**

## Karaté



Les objectifs du premier trimestre ont été atteints pour le Tannaysien Marius Arnaud--Rolland :  
- victoire de l'Austrian Champions Cup en cadets - 63 kg avec des victoires face aux internationaux suisses Moritz Lüthl et autrichiens Tobias Fleisch dans les premiers tours. Il a déroulé face à l'allemand Asim Malsagov pour s'imposer en finale face à l'italien Tancredi Boraso 3-0.  
- qualifications assurées pour les prochains championnats de France cadets à Mont-de-Marsan et juniors à Béthune avec un titre de champion de Bourgogne Franche-Comté en cadets et une troisième place en juniors en individuel et en équipe (entente Chevigny-Chenôve).

Ce parcours lui a permis d'être sélectionné par la Ligue pour le championnat de France des Ligues qui se déroulait à Marseille le 16 mars. Marius, vainqueur 2-0 de Paolo Petagna, champion d'Espagne et capitaine de l'équipe Occitanie, n'a pu empêcher la défaite de son équipe (4 victoires à 5).

L'open national des Jeunes à Orléans et les championnats de France viendront clôturer (de belles manières) une très belle saison.



## Association Sportive des Boulistes



L'Association Sportive Bouliste ne dort pas l'hiver.

Nous avons fait quelques concours aux boulodromes couverts de Nevers et Auxerre dont 2 où nos équipes se sont illustrées.

Pour le 1er à Nevers, notre équipe a perdu en finale du complémentaire (photo ci-dessous).

Pour le 2ème à Auxerre, notre équipe a perdu en 1/2 finale du général.

Le printemps arrive, nous allons pouvoir retrouver nos terrains tannaysiens entre 2 championnats.





## Cigares croustillants à la viande



### Pour 8 personnes :

**8 feuilles de brick – 500g de steak haché – 2 oignons – 1 bouquet de coriandre – 100g d'emmental râpé – 1 œuf – 1c à c de cumin – 1c à c de piment doux – 1 citron – 2c à s d'huile d'olive – 60g de beurre – sel poivre**

Dans une poêle, chauffez l'huile et faites fondre les oignons pelés et râpés 3 à 4 mn sur feu doux. Ajoutez la viande. Faites cuire 5 mn sur feu vif en l'écrasant à la fourchette. Assaisonnez de sel, poivre, cumin et piment doux.

Hors du feu, incorporez la coriandre ciselée et le fromage râpé.

Coupez les feuilles de brick en 4. Badigeonnez chaque quart de beurre fondu ; Sur le bord arrondi, déposez un petit boudin de farce refroidie. Rabattez les côtés puis roulez pour former un cigare. Collez l'extrémité à l'œuf battu. Réalisez ainsi 24 cigares.

Préchauffez le four à 180°. Déposez les cigares sur une plaque tapissée de papier cuisson. Enfournez pour 20mn . Servez chaud, relevé de jus de citron.

Suggestion : ces cigares peuvent être dégustés avec différentes sauces : mayonnaise, aioli, tartare.



À venir...

### **Avril**

- |                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Dimanche 14</b> | <b>Spectacle de rue La Transverse à TANNAY</b>           |
| <b>Samedi 20</b>   | <b>Concours de belote Générations Mouvement à TANNAY</b> |
| <b>Dimanche 21</b> | <b>Comédie musicale Générations Mouvement à TANNAY</b>   |

### **Mai**

- |                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Dimanche 05</b> | <b>Brocante – Vide-grenier à TANNAY</b> |
| <b>Mercredi 08</b> | <b>Commémoration du 8 mai à TANNAY</b>  |

### **Juin**

- |                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| <b>Dimanche 09</b> | <b>Elections européennes</b> |
|--------------------|------------------------------|



Infos Pratiques

## **MAIRIE**

### **Horaires d'ouverture**

**Lundi :** 9h – 12h

**Mardi :** 9h – 12h / 14h – 16h30

**Mercredi :** 9h – 12h

**Jeudi :** 9h – 12h et 14h – 16h30

**Vendredi :** 9h – 12h

**Tél :** 03.86.29.84.53

**Mail :** [mairie-tannay@wanadoo.fr](mailto:mairie-tannay@wanadoo.fr)

## **SIAEP Charles Chaigneau (syndicat d'eau)**

**Service Technique :** 03.86.22.04.84 ou 06.71.99.06.86

**Service Facturation :** 03.86.61.94.57

## **Communauté de Communes Tannay Brinon Corbigny**

3 Grande rue 58800 CORBIGNY

**Tél :** 03.86.20.22.03

**Service Déchets :** 03.86.20.18.33

**Service Assainissement :** 06.33.49.42.87

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

8 Place Charles Chaigneau

**Tél :** 03.86.24.43.24

## **RESTOS DU CŒUR**

Distribution alimentaire : Vendredi matin  
22 rue des Fossés Sud (ancienne Poste)  
**Tél :** 09.72.60.64.75

## **CROIX-ROUGE**

Permanence 6 rue d'Enfer  
**Mardi :** 9h – 11h30 et **vendredi :** 14h – 16h30

## **SERVICE D'AIDE A DOMICILE (AAAD)**

6 rue de la Halle – **Tél :** 03.86.29.34.14

[accueil@aaad-services.fr](mailto:accueil@aaad-services.fr)

## **ASSISTANTE SOCIALE - Mme LAMARRE BALLAND Julie**

Permanence à TANNAY le mardi matin

Uniquement sur rdv au préalable **Tél :** 03.86.24.01.70

## **GENDARMERIE**

Permanence à TANNAY : lundi 14h – 18h



**URGENCE 114**

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence ?  
Contactez le 114 avec notre application, sur notre site ou par SMS.

Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.

Pour en savoir plus : [info.urgence114.fr](http://info.urgence114.fr)



**URGENCE 114**

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

**Le 114, comment ça marche ?**

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?  
Contactez immédiatement Urgence 114. Le 114 gère votre alerte en lien direct avec le service d'urgence du département de l'appel.

1 Situation d'urgence  
2 Réception et traitement de l'alerte en LSF ou français  
3 Service d'urgence du département de l'appel



**Un dispositif de conversation totale adapté et accessible**

Plusieurs moyens pour contacter Urgence 114 :  
via l'application, le site internet ou par SMS.

Application, site ou SMS  
Les agents du 114 sont formés pour communiquer avec des personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques.

Moyens de contact : VIDEO, TCHAT, IMAGES, SMS

Les outils pour communiquer avec le 114 s'adaptent à votre situation en mode vocal, tactile ou LSF, avec l'appui d'images, à l'aide d'images.

**Préparer son 114 : répondre à l'urgence, c'est l'anticiper**

114 vous invite à  
114 vous invite à

114 vous invite à

**Le 114 est un service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de conversation totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 ».**

A l'heure d'aujourd'hui, on compte plus de 7 millions de personnes déficientes auditives en France, et seulement 1 français sur 5 connaît le service d'urgence qui leur est dédié.

**Si vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?**

Sur le site internet ou sur l'application Urgence 114, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence.

**MISSION LOCALE BOURGOGNE NIVERNAISE**

La Mission Locale vous accompagne vers l'emploi, vers une formation et vous trouve des solutions pour votre vie quotidienne :

Logement, santé, mobilité, coup de pouce financier, justice ou envie de s'engager dans le bénévolat ou service civique.

Pour plus d'informations, contacter :

**Mission Locale**  
40 rue des Rivières St Aignan 58200 COSNE COURS SUR LOIRE  
03.86.28.24.20  
[milobourgognenivernaise@milobfc.fr](mailto:milobourgognenivernaise@milobfc.fr)

**Une permanence sur rendez-vous est assurée une voire deux fois par mois à la Mairie de TANNAY, bureau au 1<sup>er</sup> étage.**



**LES MISSIONS LOCALES EN QUELQUES CHIFFRES**

- 41 130 jeunes accompagnés par an sur la région
- 26 Missions Locales en Bourgogne-Franche-Comté avec 218 lieux d'accueil
- 540 professionnels à votre écoute

Toute l'info sur la Mission Locale Bourgogne Nivernaise sur le site portail

**NOS FINANCIERS**

Le Réseau des Missions Locales



Mission Locale Bourgogne Nivernaise  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

**Jeunes 16-25 ans**

**Passez en mode avenir !**

**Mission Locale :**  
une seule adresse pour tous vos projets.

**A vous !  
de jouer !**



## Mots croisés des capitales européennes



### Horizontal

- 3. Hongrie
- 8. Espagne
- 10. Autriche
- 11. Finlande
- 15. Luxembourg
- 16. Croatie
- 19. Portugal
- 22. Slovaquie
- 24. Malte
- 25. Pays-Bas
- 27. Bulgarie

### Vertical

- 1. Estonie
- 2. Grèce
- 4. Suède
- 5. Irlande
- 6. Lituanie
- 7. Italie
- 9. Danemark
- 12. Slovénie
- 13. France
- 14. Belgique
- 17. Allemagne
- 18. Pologne
- 20. Roumanie
- 21. Chypre
- 23. République tchèque
- 26. Lettonie

